



■ ■ ■ COMMUNIQUE DE PRESSE (Meylan, 16 mai 2008)

Didier-Roland Tabuteau, directeur général de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la résidence Les Ombrages qui accueille 80 personnes âgées, par

*Le préfet de l'Isère
Michel Morin*

et

*Le président du Conseil général
André Vallini,
député de l'Isère*

en présence de

*Marie-christine Tardy, maire de Meylan
Marc Caton, président de la SDH*

*Le 16 mai 2008 à 11h30, à la résidence Les Ombrages
5 chemin de la Carronnerie – Meylan*

■ Création d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

La résidence Maison des Ombrages a ouvert le 18 février 2008. Elle a été créée par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité et la commune de Meylan. Les travaux de construction ont été conduits par la Société Dauphinoise pour l'Habitat, propriétaire de la résidence. L'établissement est géré par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité.

La résidence Maison des Ombrages accueille exclusivement des personnes âgées dépendantes. Elle propose 75 places d'accueil en séjour permanent, 5 places d'accueil en séjour temporaire et 5 places en accueil de jour.

L'établissement dispose également de deux unités spécifiques de 14 places chacune, dédiées à l'accompagnement des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Les personnes prises en charge dans ces unités bénéficient d'une attention particulière, de soins et d'animations adaptées.

■ Garantie de sécurité et qualité des soins

Entourés par une équipe pluridisciplinaire, spécialement formée et composée de 37 salariés, les 80 résidents trouvent l'attention et les soins dont ils ont besoin, dans le respect de leur autonomie.

La résidence est inscrite dans le cadre du plan de gérontologie départemental qui garantit la qualité des soins prodigués et des services proposés. Une convention tripartite a été signée entre la Fondation, le Conseil Général et la DDASS.

Centrée sur la vie et les relations avec l'extérieur, la résidence propose des activités diverses (ateliers manuels, jeux de société, promenades, gymnastique douce, lecture de la presse, ...) organisées par l'animatrice et l'équipe soignante.

Les familles, les amis ainsi que les habitants du village sont associés à la vie de l'établissement et y participent régulièrement.

■ Financement

La construction de l'établissement a duré xx mois et son coût immobilier est estimé à 7 289 582 euros.

Le financement prévisionnel de l'immobilier est réparti de la façon suivante :

Financements publics	Financements privés
<ul style="list-style-type: none">Conseil général Subvention : 1 195 620 eurosCRAM Rhône Alpes Prêt sans intérêt : 765 197Ville de Meylan Subvention : 230 000	<ul style="list-style-type: none">Prêts (à préciser) : 4 673 737 eurosCaisses de retraite Subventions : 425 028

Le coût mobilier est estimé à 985 000 euros et se répartit comme suit :

Financements publics	Financements privés
<ul style="list-style-type: none">Conseil général Subvention : 91 480 eurosCRAM Prêt sans intérêt : 25 949 euros	<ul style="list-style-type: none">Prêt bancaire à 4,25% sur 10 ans CE Rhône-Alpes : 621 051 eurosFondation Caisses d'Epargne pour la solidarité Fonds propres : 246 520 euros

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

La Société Dauphinoise pour l'Habitat

Texte à venir

Contacts :

Karima Benkirat

Directrice
Résidence Maison des Ombrages
Tel : 04 38 38 18 30

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication
Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Tel : 01 58 40 31 44